



LES CENTRES ORGANISATEURS

- Ville mondiale de premier ordre, centre dominant de l'économie nationale
- Métropole nationale : important centre d'activités
- Pôle économique régional

OCCUPATION ET MISE EN VALEUR

- Plus de 300 m : Landes, forêts, élevage extensif : espaces protégés, tourisme vert
- Moins de 300 m : Polyculture intensive
- Élevage dominant
- Grande région industrielle
- Tourisme balnéaire et littoral

FLUX ET DYNAMIQUES

- Grand port : plus de 20 millions de tonnes par an
- Axes de développement structurants dans l'organisation du territoire
- Nord de la dorsale européenne
- Espaces dynamiques : les suds et la façade de la mer du Nord